

Urgent : l'islamologue Saïd Djabelkhir condamné à 3 de prison ferme

Le verdict est tombé aujourd'hui jeudi, 22 avril 2021, dans le procès de l'islamologue Saïd Djabelkhir : Condamnation à 3 ans de prison ferme assorti d'une amende de 50 000 Da.

Le parquet avait requis l'application de la loi à l'encontre de Saïd Djabelkhir lors de son procès le 1 avril 2021 après le renvoi du Jeudi 25 Février 2021 au tribunal de Sidi M'hamed, indique CNLD sur sa page facebook.

Saïd Djabelkhir est poursuivi pour "offense à l'Islam", suite à une plainte qui a été déposée contre lui par un enseignant universitaire de Sidi Bel Abbès, du nom de Abderazak Boubedjra pour "offense aux préceptes de l'islam".